



LES AUTOMOBILES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE du : 08/10/2024
L.C.R. Echéance le : 30/11/2024
Magasinier : CS/SB

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document 4790392	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03			N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande 5529811
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant		
** BL 5529811 DU 08/10/2024 ** BB 815 EJ COMMENTAIRE R.A. : BB 815 EJ NUMERO DE COMMANDE : E:FILTRE ESSENCE PSA ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 8,75		E145064 C45E02	1,00	4	15,63	44,00	8,75	8,75		
CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT										
Total hors taxe			Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C			
PI : 8,75			(4) 20,000				10,50			
MO : 0,00 8,75			8,75							
DIV : 0,00			1,75							

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4790392	0165285	5529811
Echéance le :	30/11/2024	
08/10/2024	10,50	



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L.441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.